

# PRU BANLAY

## infos#6



Chers habitants, chers usagers,

Si les travaux de déconstruction vont connaître un coup d'accélérateur impasse Stévenot et rue Émile-Combes d'ici la fin d'année, un devoir d'inventaire de la faune et de la flore existantes, mais surtout une mission de protection envers ces dernières sont à mettre en œuvre. C'est pourquoi nous avons fait appel aux compétences d'un bureau d'études spécialisé dans ce domaine (voir p. 2). En lien avec le Laboratoire des projets et des innovations de la Ville de Nevers, ce dernier a également réalisé un travail conséquent de sensibilisation auprès des élèves du quartier (voir p. 4). Bien entendu, qui dit travaux, dit marchés publics. Et qui dit marchés publics dit clauses d'insertion sociale à destination des habitants éligibles, c'est ce que nous vous expliquons en page 3.

Faire du Banlay un éco-quartier exemplaire, c'est-à-dire un quartier « durable », bénéfique à tous, s'impose désormais comme une évidence. Après avoir connu l'ère de la densification urbaine depuis les années 60 jusqu'à aujourd'hui, place désormais à de nouvelles constructions et réhabilitations qui redonnent à la nature son droit de cité. Le renforcement de la biodiversité, du jardinage en ville et plus largement de cette volonté de « produire et consommer local » est au cœur de cette démarche. Elle répond à un désir de vert exprimé par les habitants depuis le lancement du projet, qui s'est d'ailleurs renouvelé lors du dernier atelier « Banlay'change » organisé en juin (voir p. 4).

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une bonne lecture et un bel été !

### Denis Thuriot

Maire de Nevers

Président de Nevers Agglomération

Conseiller régional de Bourgogne-Franche-Comté

### Amandine Boujlilat

Adjointe déléguée à la Proximité, à la relation  
citoyenne et à la cohésion sociale

1<sup>re</sup> vice-présidente de Nevers Agglomération

### Anne Wozniak

Adjointe déléguée à l'Environnement naturel et à l'urbanisme  
Conseillère communautaire

# BIODIVERSITÉ : RECENSÉE POUR ÊTRE PRÉSERVÉE

Huit inventaires consacrés à la faune et la flore se sont tenus dans le quartier du Banlay pendant une « **année biologique** ». Un travail précieux pour les futurs aménagements qui devront plus que jamais prendre en compte cette biodiversité.

**Printemps, été, automne, hiver**, dans le cadre du NPNRU du Banlay, le bureau d'études DCI Environnement a été missionné par la Ville de Nevers pour identifier toutes les espèces animales et végétales présentes dans le quartier à ces saisons et répertorier les éventuelles espèces protégées. « Mon travail consiste à dresser un état des lieux des différentes espèces, en observant la faune : mammifères terrestres et semi-aquatiques, chiroptères (chauve-souris), reptiles et amphibiens, mais aussi la flore, notamment les espèces patrimoniales ou invasives et la recherche d'habitats », détaillait un écologue de DCI Environnement, lors du 3<sup>e</sup> inventaire. Cette collecte d'informations a permis au bureau d'études de réaliser **un rapport complet sur la biodiversité présente sur site** (végétale et animale) **dans le but d'apporter des conseils pour les futurs aménagements paysagers du quartier.**

« La présence renforcée de cette biodiversité est importante à plusieurs titres, car elle remplit plusieurs services « gratuits » pour la vie du quartier ; on appelle cela **des services « écosystémiques »**, précise **Valéry Chambenois**, éco-conseiller au sein du Laboratoire des projets et des innovations de la Ville de Nevers, qui suit de près le projet. Parmi eux, on peut citer la pollinisation des fruits et des légumes, la diminution des îlots de chaleur en période de canicule, l'amélioration de l'infiltration des eaux de pluie, la captation du CO<sub>2</sub> par les arbres, etc. « Végétaux, animaux, humains, en faisant partie du vivant, nous formons un tout. Ce qui est bon pour eux est aussi bon pour nous », continue-t-il.

8 inventaires consacrés à la faune et la flore



Une colonie de sérotines et des pipistrelles a été observée dans le quartier. L'enjeu sera de leur trouver un gîte pendant les travaux pour ne pas détruire ces espèces menacées de disparition.

En parallèle de ces inventaires, deux écologues de DCI Environnement sont intervenus au sein des écoles Georges-Guynemer et Blaise-Pascal et du collège Adam-Billaud pour animer des ateliers « Environnement » (voir page 4). L'objectif ? Sensibiliser les élèves aux enjeux de la prise en compte de l'environnement dans le cadre de l'actuelle rénovation urbaine du quartier.

## Points d'attention de l'inventaire

- **46 %** des « unités écologiques » sont actuellement couvertes par les pelouses urbaines
- **175 espèces de végétaux** observés dont 9 espèces envahissantes
- **1 espèce patrimoniale** répertoriée chez les insectes : l'agrion joli
- moineaux et martinets représentent un enjeu modéré à fort
- **sérotines et pipistrelles** (chauve-souris), espèces quasi menacées, représentent un enjeu fort

# UN PROJET D'ENVERGURE EN FAVEUR DE L'INSERTION



LA FABRIQUE  
EMPLOI ET TERRITOIRES

*La Ville de Nevers et la Fabrique Emploi et Territoires ont signé en décembre dernier une convention pour la mise en œuvre de dispositions d'insertion sociale dans le cadre du NPNRU du Banlay.*

Cette convention est entrée en application le 1<sup>er</sup> janvier 2022, pour une durée de 5 ans. À travers elle, la municipalité et Nevers Agglomération se mobilisent en faveur de l'emploi des habitants des quartiers prioritaires de la politique de la Ville (QPV), éligibles à l'Insertion par l'activité économique (IAE).

Concrètement, conformément à la **Charte locale d'insertion**, les collectivités et les bailleurs sociaux impliqués s'engagent à atteindre un taux fixé entre 5 % minimum et 7 % maximum d'heures d'insertion, sur l'ensemble des marchés de travaux et de services à venir. Par ailleurs, 10 % des heures travaillées devront être réalisées dans le cadre de la gestion urbaine de proximité (GUP).

Au total, ce sont **43 000 heures d'insertion estimées** pendant l'ensemble du projet de renouvellement urbain, dont **12 998 heures pour la Ville de Nevers**.

Le pilotage et le suivi du dispositif ont été confiés à la **Fabrique Emploi et Territoires** (ex Maison de l'emploi), conjointement avec le **PLIE** (Plan local pluriannuel pour l'insertion et l'emploi) de Nevers Agglomération. La mise en œuvre et le suivi des clauses sociales sont assurés par les facilitatrices de la Fabrique. Elles ont pour rôle d'accompagner les maîtres d'ouvrage, les entreprises, les partenaires de l'emploi et de l'insertion et de participer à des actions de promotion des clauses sociales dans le département de la Nièvre.



Mai 2021, 3<sup>e</sup> inventaire de la biodiversité réalisé dans le quartier par un écologue de DCI Environnement.

## NPNRU DU BANLAY L'INSERTION SOCIALE EN CHIFFRES

- 5 à 7 % : le taux fixé d'heures d'insertion sur l'ensemble des marchés à venir
- 10 % des heures dédiées à la Gestion urbaine de proximité
- 43 000 h sur l'ensemble du projet dont 12 998 h pour la Ville de Nevers



9

C'est le nombre d'émissions consacrées au NPNRU du Banlay qui ont été diffusées sur Bac FM cette saison. Vous pouvez les réécouter sur notre site :

<https://www.nevers.fr/vivre-a-nevers/pru-du-banlay/publications-autour-du-pru>



## Des collégiens sensibilisés à l'environnement

Comme pour les écoliers de Blaise-Pascal et Georges-Guynemer l'an passé, une trentaine d'élèves des classes de 6<sup>e</sup> 3 et 5<sup>e</sup> 3 du collège Adam-Billaut a bénéficié, par une belle journée ensoleillée du mois de juin, d'une animation « Environnement » menée par Roxane Bron, écologue au sein du cabinet d'études DCI Environnement et Valéry Chambenois, éco-conseiller au sein du Laboratoire des projets et des innovations de la Ville de Nevers. Chaque classe a ainsi pu aborder les enjeux de la **prise en compte de l'environnement** dans le cadre de l'actuelle rénovation urbaine du quartier. L'occasion également de mettre en lumière le diagnostic écologique (voir p. 2) réalisé par DCI Environnement.



Comprendre la terre et la cultiver, ça s'apprend dès le plus jeune âge !

## Quel quartier pour demain ?

Le quartier du Banlay était en fête samedi 11 juin. L'occasion pour les habitants d'effeuiller la thématique environnementale lors d'un nouvel atelier « Banlay'Change » consacré aux ressources, au projet, au lien social et au vivant, toujours proposé dans le cadre du NPNRU par le Laboratoire des projets et des innovations. Des ateliers participatifs sur les thèmes de la biodiversité, du jardinage et du compostage étaient également proposés, complétés par la présence d'une ferme pédagogique mise en place par la direction des Proximités.